

Et si on jouait ?

Pour une pédagogie du jeu adapté au polyhandicap

Comme vous avez pu le lire, l'intitulé de mon exposé s'intitule : Et si on jouait ! Oserai-je vous mettre en situation de jeu...

« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue. D'une part, à travers le plaisir qu'il éprouve à essayer ; d'autre part, à travers son environnement. Il nous revient donc, à nous adultes, d'aménager un espace suffisamment riche, varié et souple autour de lui, pour qu'il puisse y pratiquer à son rythme ses propres jeux. » Jean Epstein.

Voici une citation très explicite qui nous donne une définition intéressante du jeu. Mais si vous le permettez, j'y reviendrai plus tard.

° Le jeu en théorie :

Partout sur la terre, les enfants jouent, et cette activité tient tant de place dans leur existence que l'on est tenté d'y voir la raison d'être de l'enfance. Et, de fait, le jeu est vital; il conditionne un développement harmonieux du corps, de l'intelligence et de l'affectivité. Le jeu offre en effet au pédagogue le moyen d'une meilleure connaissance de l'enfant.

Mais il nous en a fallu du temps pour reconnaître l'importance du jeu dans la vie de l'enfant.

Platon, durant la Grèce Antique 400 ans avant J.C, prônait déjà des jeux éducatifs pour les jeunes enfants.

Plus tard, dans l'antiquité et durant la Renaissance au 16^{ème} siècle, des philosophes avaient souligné l'importance du jeu. Cependant, le jeu demeurait souvent considéré comme chose inutile, voire nuisible.

L'étude des jeux enfantin a commencé avec les premiers travaux de psychologie de l'enfant, à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle avec Edouard Claparède (médecin neurologue et psychologue suisse), et Karl Groos (philosophes et psychologue allemand) pour réhabiliter les activités ludiques aux yeux des pédagogues les plus avancés.

Puis, dans sa recherche sur les possibilités d'éducation des handicapés mentaux, le docteur Ovide Decroly attirait l'attention sur les utilisations pratiques de ce véritable outil pédagogique. Après lui, la pédagogie active fondée sur les travaux de Célestin Freinet s'est efforcé d'infuser à l'école un véritable esprit de jeu, c'est-à-dire d'enthousiasme, de créativité et de découverte.

La sociologie s'est aussi intéressée au jeu notamment à travers les écrits de Roger Caillois (sociologue) qui s'est efforcé de confirmer dans ses ouvrages la pensée des philosophes : l'interdépendance du jeu et de la culture et le lien étroit entre les jeux et les mœurs. Il donne une définition au jeu comme une activité qui s'oppose au travail. En effet, le jeu ne produit rien. Et à l'inverse de ce qu'on affirme souvent, le jeu n'est pas apprentissage de travail. Il n'anticipe qu'en apparence les activités de l'adulte.

- Exemple: Le garçon qui joue au cheval et à la locomotive ne se prépare nullement à devenir cavalier ou mécanicien.
- Exemple: La fille qui confectionne des plats fictifs ne se prépare pas à devenir cuisinière.

Et enfin Jean Epstein (psychosociologue) va nous rappeler l'importance du plaisir dans le jeu, et sa contribution au développement des capacités propres, et comme mode d'expression.

Tous ces auteurs n'ont pas vraiment creusé la question du jeu de la personne handicapée, et encore moins polyhandicapée. On peut penser alors que la question du jeu est universelle à tous les enfants, porteurs de handicaps ou non. Mais on peut quand même se poser la question suivante.

Puisque le jeu contribue au développement harmonieux de tout enfant, comment l'accompagner dans cette démarche de construction ? Comment ajuster son regard et mettre en place des conditions favorables à cette activité ?

° Comment joue une personne polyhandicapée ?

Avec tout cet historique, quand est-il du jeu avec la personne polyhandicapée ? Bien souvent les équipes s'interrogent sur la manière dont une personne lourdement handicapée aborde le jeu. Est-ce du jeu ? Où bien des activités stéréotypées, répétitives et sans but précis ? Comment trouver sa place en tant que professionnel dans cette activité que l'on ne comprend pas ?

Alors face à une l'incompréhension de ce jeu, nous sommes souvent tentés de nous référer à une base théorique qui viendrait éclaircir le brouillard dans lequel on se trouve parfois. Notamment la première étape du développement décrite par Jean Piaget qui correspond au niveau sensori-moteur. Ce 1^{er} stade de développement (naissance à ½ - 2 ans) juste avant qu'émerge les premières représentations. L'intelligence est dite sensori-motrice car elle concerne la sensorialité et la motricité. Durant cette période, l'enfant va découvrir le monde grâce à ses différents systèmes sensoriels. Il va apprendre à mettre en correspondance les informations perçues par ces différentes modalités sensorielles. Avoir connaissance de ce stade est un réel étayage pour des équipes pluridisciplinaires. En effet, la personne polyhandicapée si située en grande partie dans ce stade-là.

Mais restons prudent dans l'interprétation que nous en faisons. Car d'une part, cela reviendrait à comparer le jeu de l'enfant polyhandicapé à celui d'un nourrisson alors qu'il à

accumuler davantage d'expériences de vie ; et d'autre part, à travers cette comparaison on serait tenté de percevoir ce jeu comme déficitaire car il est évalué par rapport à la normalité supposée. Je me permets de rebondir sur la réflexion ébauchée hier au sujet des compétences et des incompétences des personnes polyhandicapées. Quel regret dans le cadre de ces journées de ne pas en débattre davantage, car il me semble que c'est bien là le point de départ d'une réflexion pédagogique !

D'ailleurs je me permets de rappeler la définition de la pédagogie. La pédagogie est par définition l'art d'éduquer. Le terme désigne les méthodes et pratiques d'enseignement et d'éducation ainsi que toutes les qualités requises pour transmettre un savoir quelconque. Faire preuve de pédagogie signifie enseigner un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus. Il n'est nullement question de compétences ou d'incapacités dans la définition. Les termes "méthodes adaptés" suffisent à comprendre que le pédagogue devra faire preuve de créativité.

Alors ces personnes polyhandicapées ne savent-elles vraiment pas jouer ? Faut-il avoir des compétences pour jouer ? Dans la citation de Jean Epstein citée en introduction de mon exposé, il écrit : ... « l'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue ». Ce qui reviendrait à dire que nous n'avons rien à leur apprendre dans ce domaine, car le jeu leur appartient. Et c'est la même règle pour tous les enfants. J'irai même jusqu'à dire qu'ils ont tout à nous apprendre sur la manière dont ils appréhendent le jeu. Et c'est bien là que se situe la rencontre. Sabine Knoblauch, pédagogue spécialisée allemande et formatrice à l'approche de la stimulation basale, nous interpelle sur les risques de la difficulté à comprendre les différentes formes d'expressions des personnes polyhandicapées. Les pensées comme déficitaires sur leurs capacités corporelles, cognitives, sociales, communicationnelles induirait aussi une incapacité à jouer. Sous prétexte que nous sommes en difficulté, nous en tant que professionnel, face à leur manière de jouer, on les qualifierait d'incompétent dans ce domaine ?

Alors je me permets de reposer la question : qui de l'enfant et de l'adulte est déficitaire, en difficulté, incompétent dans l'histoire ? Qui ne sait pas jouer avec la personne polyhandicapée ? Mais peut-être que nous ne le sommes pas non plus ; et que nous avons au contraire tout intérêt à vivre l'expérience ludique avec eux et les rencontrer là où elles en sont dans le jeu ; au risque de faire entrave à leur jeu faute de considération. Apprendre à se connaître tout en partageant une expérience commune dans le ressenti permet de se dégager des préjugés et de l'intellectualisation qui ne fait que mettre de la distance entre eux et nous, et porter de fausses interprétations.

Pourtant je reconnais avoir eu besoin de comprendre la manière dont l'enfant polyhandicapé appréhende le monde. Et bien souvent c'est aussi la question de fond que se pose les équipes à travers divers cas clinique qu'ils présentent : des enfants qui ne font que jeter, tirer, qui déjouent le jouet de son objectif initial, ou qui ne l'utilisent que d'une manière restreinte. Je me suis intéressée aux travaux sur la thérapie de l'intégration

sensorielle de Jean Ayres (ergothérapeute et psychologue américain) et Félicie Affolter (psychologue suisse) à ses recherches sur les conséquences de “troubles de la perception”.

Dans leurs observations, elles avaient remarqué que certains enfants ayant un ensemble de symptômes sensoriels et moteurs avaient aussi des difficultés d'apprentissages. L'ensemble de ces troubles est caractérisé par un déséquilibre entre les sensations primaires : vue, ouïe, toucher, odorat, goût... Les troubles de l'intégration sensorielle sont des troubles du système nerveux central. La thérapie de l'intégration sensorielle de Jean Ayres repose sur la plasticité du système nerveux central et la capacité de changement des structures du cerveau. Voici la définition du dysfonctionnement de l'intégration sensorielle : le cerveau ne traite pas ou n'organise pas les flux sensoriels nécessaires à l'individu pour lui fournir des informations précises sur lui-même et sur son environnement. Lorsque le cerveau ne traite pas correctement les données sensorielles, il n'est pas capable de produire des réponses adaptées et efficaces. Sans ce processus, les apprentissages sont difficiles, et l'individu a du mal à faire face aux situations ordinaires. Ces atteintes cérébrales engendrent souvent un déficit de l'intégration sens-mot ; à gérer les idées abstraites ainsi que les généralisations. Les problèmes sensoriels peuvent être dus à une sensibilité importante: hypersensibilité où une sensibilité insuffisante : hyposensibilité. Certains sujets polyhandicapés passent parfois de l'un à l'autre en permanence. Ces troubles de la sensibilité se retrouvent alors sur tous les sens : toucher, goût, odorat, ouïe, vue, ainsi que la proprioception et le sens vestibulaire.

Dans mon expérience d'éducatrice, prendre connaissance de l'ensemble de ces troubles m'a réellement permis de mieux comprendre comment l'enfant polyhandicapé interagit avec l'objet en fonction de ses propres possibilités : avec bien souvent un trouble de la sensibilité et de la perception.

Alors que cette approche théorique pourrait elle aussi mettre l'accent sur les manques, dans les formations, quand les stagiaires prennent conscience de cette dimension chez l'enfant porteurs de handicaps, ils ne s'interrogent plus de la même manière sur leur jeu. Les questionnements qui suivent sont davantage axés sur comment les rencontrer. Il s'opère alors comme une prise de conscience de qui j'ai en face de moi et ils se sentent un peu moins en terre inconnue.

° Jouer avec la personne polyhandicapée :

Tout ceci pour vous dire qu'en terme de jeu, la seule et unique pédagogie requise est celle qui permet à la personne lourdement handicapé de se révéler en tant que sujet.

Il est alors temps de parler de la notion de plaisir qui est central dans le jeu. Mais notre approche du jeu est tout autre dès lors qu'on travaille avec des personnes handicapées. C'est comme si on ne leur reconnaissait pas la capacité d'apprendre par eux-mêmes aussi

par le jeu. Et de ce fait, le jeu devient notre outil de travail pour évaluer ou aboutir à une finalité éducative, rééducative... Il n'y a donc pas de gratuité. Et là, ce n'est pas du jeu ! Car en effet, c'est très difficile pour le professionnel de ne pas être tenté par l'intention de favoriser une compétence chez l'enfant. Mais dans ces cas-là, le jeu ne leur appartient plus. C'est pourtant ce qui définit cette activité ludique.

Il me semble qu'il est temps de voir l'enfant polyhandicapé autrement que par ses manques en terme de jeu. Quand on observe ces enfants jouer, on voit certes des formes d'expression qui nous sont parfois étrangères, mais qui semblent avoir du sens pour la personne et qui enrichi son vécu à ce moment-là. Un enfant qui utilise un objet de façon répétitive est perçu comme une activité stéréotypée. Il faut aller au-delà de ce constat et repenser notre attitude mais aussi nos exigences. Ne plus s'enfermer dans la représentation de leur jeu et aller à la découverte des différentes formes qu'elle prend chez ces sujets et y participer. Il faut s'autoriser à s'immerger dans leur jeu qui nous est totalement inconnu. C'est là que se situe la rencontre : Sabine Knoblauch parle de considérer le jeu comme une expérience commune, une relation interpersonnelle où se rencontre deux personnes. Pour définir le jeu, elle reprend les termes d'Andreas Fröhlich qui parle de "dialogue ludique" et de l'importance d'entrer dans le monde ludique de l'enfant polyhandicapé : de l'imiter, de s'impliquer dans le jeu, de l'accepter, de ne pas chercher à le changer, de faire confiance à l'enfant, de le reconnaître capable de jouer, et d'entrer dans ce dialogue ludique comme partenaire.

N'oublions pas que chez tout enfant, le jeu améliore sa qualité de vie. Alors, même si on continue d'utiliser le jeu à des fins professionnelles, nous devons prévoir dans le quotidien des temps libres pour jouer hors de toutes exigences du professionnel. Et gardons bien en tête, à l'image de l'expérience que vous avez vécu avec les balles, que c'est en jouant soi-même qu'il est possible de découvrir, d'expérimenter et de développer leur jeu. Il s'agit d'une interaction commune. Car la seule et unique finalité du jeu est de jouer = jouer : un verbe d'action.

Alors certes, c'est toujours une grande joie de découvrir une capacité naissante voir une émergence chez l'enfant polyhandicapé. Exemple : un enfant qui va prendre conscience en jouant que par le biais du mimétisme, il va pouvoir transformer son environnement et agir sur ce dernier. Mais là encore, dans le jeu, ce n'est pas tant la finalité nous dira Andreas Fröhlich qui va importer dans cet exemple, mais plutôt le processus : c'est-à-dire tout ce qu'a mobilisé l'enfant pour en arriver là et comment il va utiliser son corps qui l'entrave pour y parvenir. Il est bien question-là de compétence, mais aussi de détermination. Nous avons beaucoup à apprendre d'eux.

Par contre, si on enferme l'activité ludique à 45 minutes par semaine dans le cadre d'une prise en charge ou d'un atelier, ce n'est plus une activité ludique. C'est dans le quotidien qu'il faut penser toute la place à cette activité : exemple : les récréations. Très peu d'institutions les proposent encore.

Mais parler du quotidien m'amène aussi à parler de l'environnement. Un élément pédagogique de première importance est à souligner : A partir de quoi un enfant s'adapte-t-il au monde dans lequel il est appelé à vivre ? Attention aux environnements trop stimulants qui ne contribuent pas aux conditions favorable au fait de jouer. Comment vivre pleinement un moment de plaisir si on parle au-dessus de leur tête, parfois sur un ton élevé, si les lumières les indisposent (hypersensibilité)... Il est primordial de toujours les considérer comme sujet à part entière au risque de les entraver dans leur épanouissement personnel et leur développement.

° Conclusion :

Je vais conclure par une réflexion et une citation d'Andreas Fröhlich. Il nous fait remarquer que toutes les époques de l'humanité ont connu le jeu. Il est primordial alors de trouver et de permettre aux personnes polyhandicapées la possibilité de jouer, ils en ont le droit. Le jeu fait partie de la communauté humaine ; nous devons les y inscrire.

Une de ses citation résume assez joliment l'aventure humaine que nous vivons aux cotés des personnes polyhandicapées :

« Les personnes polyhandicapées ont attiré notre attention sur l'existence d'une humanité commune, de besoins communs, de détresses et de soucis communs, mais également sur le privilège d'une expérience et d'un plaisir commun. »¹

DALILA CHIBANI

Educatrice

Formatrice certifiée à l'approche de la stimulation basale.

Formatrice sur le thème de: « Jouer avec la personne polyhandicapée ».

¹ A.Fröhlich, A.M. Besse, D. Wolf, Des espaces pour vivre. Education et accompagnement des personnes polyhandicapées en Europe. Lucerne, 1994, p. 8.

BIBLIOGRAPHIE

- F. D. AFFOLTER, Perception, Wirklichkeit et langage. Wirklichkeit de la personne et son environnement dans la vie quotidienne. La racine de son développement. L'Espérance, Suisse, 1991.
- R. CAILLOIS, Les jeux et les hommes, Gallimard, Paris, 1958.
- J. CHATEAU, Le jeu de l'enfant. 2^{ème} édition, Paris, 1955.
- E. CLAPAREDE, Psychologie de l'enfant, Kundig, Genève, 1916.
- J. EPSTEIN, L'explorateur nu. Plaisir du jeu. Découverte du monde. Ed. Universitaires, Belgique, 1997.
- J. EPSTEIN, Le jeu enjeu. Ed. Dunod, Belgique, 2011.
- A. Fröhlich, La stimulation basale®, le concept, Lucerne, 2^e édition, 2000.
- A. Fröhlich, C. Bienstein, U. Haupt, Fördern – Pflegen – Begleiten, Verlag selbstbestimmtes leben, Düsseldorf, 1997
- A. Fröhlich, A.M. Besse, D. Wolf, Des espaces pour vivre. Education et accompagnement des personnes polyhandicapées en Europe. Lucerne, 1994.
- J. PIAGET, La formation du symbole chez l'enfant, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, Paris, 1945.